

Compte-rendu de la thèse de doctorat de Delphine Mercier,  
*L'inspection primaire,*  
*L'enseignement de l'histoire, de l'instruction morale et civique*  
*(1880-1914)*

Thèse effectuée sous la direction de Françoise Mayeur et soutenue à l'Université Paris IV-Sorbonne en décembre 2002 devant un jury composé de MM. Antoine Prost, Jean-Noël Luc et Michel Caspard, 4 vol. de 830 p. (numéro national de thèse : 02pa040207).

Cette thèse d'histoire traite conjointement du corps de l'inspection primaire et de l'enseignement de l'histoire, de l'éducation morale et de l'instruction civique à l'école primaire, en France, de 1880 à 1914. Cette thèse est à ma connaissance la première étude d'envergure à s'intéresser spécifiquement aux inspecteurs primaires (IP) qui, par leurs manuels scolaires<sup>1</sup>, leurs rapports d'inspection et l'organisation de conférences pédagogiques, constituent un rouage essentiel de l'école primaire des débuts de la Troisième République. Delphine Mercier s'est attachée à cerner cette charnière entre monde enseignant et ministère en s'appuyant sur les dossiers personnels des IP, ainsi que sur leurs rapports d'inspection dans le département de la Seine et Oise. L'histoire et l'instruction morale et civique sont quant à elles considérées par les historiens de l'éducation comme les trois matières par essence révélatrices de l'idéal républicain en matière d'éducation, idéal que l'auteur décortique en étudiant manuels du primaire, contenus et thèmes d'enseignement, travaux des inspecteurs primaires, devoirs d'élèves et iconographie scolaire<sup>2</sup> de 1880 à 1914.

Dans une première partie, D. Mercier traite du rôle des IP dans la construction de l'école républicaine de la troisième République. Les IP sont institués afin que l'Etat puisse exercer plus directement un contrôle sur l'école : ils doivent gérer l'institution primaire dans l'optique définie par le nouveau régime, soutenir les instituteurs, et normaliser les contenus et méthodes afin d'uniformiser les enseignements. L'auteur insiste ainsi tout au long de sa thèse sur l'ampleur de la charge de travail des IP : aide et soutien aux instituteurs<sup>3</sup>, surveillance politique, lourd travail administratif, et propagation du discours éducatif officiel au travers notamment des conférences pédagogiques<sup>4</sup>.

Les IP, connaissant à la fois les prescriptions ministérielles et les réalités du terrain, publient aussi nombre de manuels, notés comme très appréciés des instituteurs, manuels que l'auteur distingue de ce qu'elle nomme « manuels de référence » (manuels rédigés principalement par les grands maîtres de l'Université). L'étude du travail des IP permet également à l'historien de mesurer l'impact des manuels scolaires sur les instituteurs et les écoliers. Notons néanmoins que cette étude ne s'intéresse qu'au seul département de la Seine-et-Oise, qualifié par l'auteur de département d'exception<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> La moitié des manuels scolaires étudiés en histoire, éducation morale et instruction civique de 1880-1914 ont pour auteurs des IP.

<sup>2</sup> Iconographie scolaire relative à l'histoire, l'éducation morale et l'instruction civique.

<sup>3</sup> Instituteurs que les IP soutiennent, d'après l'auteur, énergiquement, au moins autant qu'ils sont eux-mêmes soutenus par les inspecteurs d'académie.

<sup>4</sup> L'objectif des conférences pédagogiques est de transmettre aux maîtres et maîtresses du canton les mêmes objectifs éducatifs et ainsi d'instituer entre eux une puissante solidarité professionnelle. Ces conférences ont pour objet la formation des instituteurs, la normalisation et la fédération des enseignements et des méthodes, la bonne diffusion des évolutions pédagogiques et le développement de l'esprit laïc.

<sup>5</sup> L'auteur pose qu'il existe de fortes disparités entre les circonscriptions scolaires.

Dans la deuxième partie de sa thèse, D. Mercier confronte les ambitions politiques et pédagogiques de la République aux contenus des manuels scolaires et cours examinés par les IP de 1880 à 1914. Le régime associe ainsi intimement l’instruction et l’éducation à des fins politiques et sociales, l’instruction ayant la charge de faire comprendre, et l’éducation celle de transmettre des valeurs : l’école a pour objectif de transmettre à l’enfant des connaissances qui lui seront utiles dans sa vie d’adulte d’un point de vue social, civique et professionnel, mais aussi personnel et moral. L’histoire est ainsi réorientée à des fins politiques et patriotiques, l’instruction civique, instituée pour servir de fondement au régime républicain, et l’éducation morale, détachée de son fondement religieux, ses promoteurs formulant par là même le vœu [pieux] d’élever la conscience et la raison de l’enfant. Selon l’auteur, ces « matières reines » doivent ainsi s’unir et se mêler de manière à construire un citoyen à la fois respectueux de l’ordre établi, républicain, patriote, et laïc.

En instruction civique et en éducation morale, l’auteur ne retient que les chapitres relatifs à la patrie, l’école et les institutions scolaires<sup>6</sup>, le vote et le suffrage universel, le courage<sup>7</sup> et la charité (vertu laïcisée). En histoire, matière sur laquelle D. Mercier insiste le plus (parfois au détriment de l’éducation morale et de l’instruction civique), est retenu ce qu’elle donne comme les principaux symboles de la patrie et de la cohésion nationale : Vercingétorix, Jeanne d’Arc, Bara, Bouvines, ainsi que la Commune de Paris, analysée comme un « repoussoir social et politique », ces symboles visant à inscrire l’élève dans une filiation historique héroïque.

L’éducation morale est en tête des programmes. Elle doit en éclairer l’ensemble des contenus et, selon les mots de Ferdinand Buisson, viser à « faire vouloir » l’enfant, c’est-à-dire exercer une action continue sur sa volonté et sa conscience. L’histoire et l’instruction civique ont quant à elles en charge de fournir à l’enfant le [petit] socle de connaissances nécessaires à une réflexion autonome dans une perspective donnée : l’instruction civique doit faire comprendre à l’écopier ce que les droits comportent comme devoirs ; l’histoire doit incarner ces mêmes devoirs par des exemples concrets, et ainsi contribuer à former le sens civique, patriotique et moral des élèves.

Le patriotisme est ici affirmé comme l’objectif prioritaire de l’éducation. D. Mercier en dresse une typologie intéressante, en distinguant dix thèmes constitutifs de l’idée de patrie : intégrité du territoire – unité des croyances et des traditions – mêmes espoirs pour l’avenir – mêmes sentiments pour le passé et le présent – convergence des intérêts – sols / climats remarquables et divers – unité raciale – unité linguistique – mêmes lois : mêmes devoirs et mêmes droits – unité de l’héritage culturel et historique. D. Mercier établit ensuite une statistique de répartition de ces thèmes entre manuels de référence et manuels d’IP. Pour les IP auteurs de manuels, l’élément essentiel est *le partage des mêmes lois, mêmes devoirs et mêmes droits*, alors que pour les manuels de référence, les thématiques mises en avant sont avant tout *l’intégrité du territoire et l’unité de croyances et de traditions*. L’auteur remarque ainsi que, dès 1905, de nombreux manuels d’IP préfèrent au patriotisme revanchard des débuts de la troisième République un patriotisme plus républicain, privilégiant la patrie-communauté politique à la patrie-famille, le courage civique au courage militaire. A la suite de Mona et Jacques Ozouf, Delphine Mercier tranche ici de manière décisive avec l’analyse simpliste et restrictive d’une école-machine à endoctrinement patriotique et guerrier.

---

<sup>6</sup> Notons que l’instruction et le travail sont donnés par l’auteur comme les postulats fondateurs du progrès social républicain.

<sup>7</sup> Le courage est défini comme la première des vertus et étudiée comme telle par l’auteur.

Dans la troisième partie de sa thèse, malgré plusieurs redites, D. Mercier parvient remarquablement à traduire l'évolution des procédés pédagogiques employés en histoire, instruction civique et éducation morale, de 1880 à 1914. L'auteur, analysant les rapports des IP et les copies d'élèves relatifs à ces enseignements, en conclut que l'instruction civique est une matière mieux comprise et mieux enseignée que ne le sont l'histoire et l'éducation morale. Notons cependant une certaine tendance à la contradiction concernant l'enseignement de l'histoire, ce dernier paraissant tantôt mieux compris que celui de la l'éducation morale, tantôt nettement moins bien. Selon D. Mercier, les IP font porter la responsabilité de cet échec relatif de l'enseignement de l'histoire et de l'éducation morale au manque de formation des maîtres<sup>8</sup>, à l'indifférence voire à l'opposition des familles (souvent influencées par l'Eglise), ainsi que, à partir de 1910, aux évolutions économiques et sociales, à la crise de l'adolescence, et enfin à l'éclatement du noyau familial. En effet, en ce qui concerne l'enseignement de la morale, si les maîtres semblent comprendre ce que l'on attend d'eux dès 1893 en Seine-et-Oise, il semble falloir attendre les années 1900 pour que la morale laïque fasse concrètement et définitivement partie de l'enseignement primaire national (l'auteur constatant de plus un certain revirement à partir de 1910). L'enseignement de la morale est décrit comme d'autant plus difficile que les IP et les pédagogues eux-mêmes peinent à fournir aux instituteurs une méthode propre à cet enseignement spécifique. Les IP ne s'accordent sur une méthode qu'à partir de 1895, « la morale en action ». Outre la pratique de la psychologie, les IP recommandent aux maîtres trois outils : les historiettes morales, l'exposé par l'élève de faits vécus, et l'iconographie, ces outils devant être mis en valeur par une argumentation et des exemples simples (visant à convaincre), ainsi que des questions (visant à vérifier la bonne compréhension). En ce qui concerne l'histoire et l'instruction civique, les IP insistent pour que les instituteurs emploient la méthode active (enseignement oral, questions, révisions, exercices écrits) et constatent la généralisation de son emploi à partir de 1900-1905. Les instituteurs doivent s'en tenir à l'essentiel, ne pas verser dans les détails inutiles, et faire en sorte que l'élève trouve par lui-même le pourquoi des choses. L'enseignement de l'histoire doit amener l'élève à juger et à comparer les différentes temporalités enseignées, l'histoire étant conçue par les IP comme une rétrospection de l'instruction civique et morale, visant à faire remonter du passé des leçons pour le présent et l'avenir.

De 1880 à 1914, les IP doivent lutter contre un enseignement trop livresque<sup>9</sup>, et recommandent souvent aux maîtres les ouvrages qu'ils jugent les plus simples et les plus complets<sup>10</sup>. De nombreux inspecteurs sont ainsi amenés à publier leurs propres manuels, cherchant en cela à mettre en corrélation méthodes et programmes, afin de produire un manuel adapté à l'élève (clair, attrayant et pratique), miroir de ce que devrait être la leçon (lectures, résumés, maximes, récitations et rédactions morales). En histoire, les IP s'attachent à simplifier et ordonner (chronologie moins dense, résumés, récits, et petites histoires), et ambitionnent la compréhension et le raisonnement de l'élève : l'auteur nous dit qu'ils s'opposent en cela à la plupart des auteurs de référence, qui préfèrent écrire une histoire à valeur morale. Enfin, selon D. Mercier, les IP insistent sur l'importance de l'enseignement par l'aspect, alors même que leurs manuels contiennent moins d'illustrations que les manuels de référence. L'iconographie, favorisant l'imagination et la mémoire visuelle, permet de donner vie à la leçon et de la fixer dans l'esprit de l'enfant, contribuant ainsi à développer l'enseignement intuitif tant encouragé par les IP.

---

<sup>8</sup> Ce problème concerne essentiellement les « anciens » maîtres, les jeunes étant formés à la morale et à la psychologie au sein des Ecoles Normales.

<sup>9</sup> L'auteur observe que les maîtres ont une forte tendance à se réfugier dans les manuels, face à de nouveaux programmes souvent mal compris.

<sup>10</sup> Les IP condamnent les catéchismes.

Trois constats peuvent être dressés en conclusion :

- pour le ministère, le corps des IP représente bien l'échelon du lien entre les finalités et les pratiques de l'instruction publique ;
- la délégation des missions de contrôle des enseignements et de formation des enseignants aux inspecteurs primaires permet à l'historien de « pénétrer dans les classes » ;
- enfin, cette étude ne se limite pas aux simples contenus des disciplines, elle s'intéresse également aux méthodes d'enseignement : cela lui confère un intérêt incontestable.

Selon D. Mercier, les programmes de 1923 consacrant la simplification des contenus<sup>11</sup> et condamnant définitivement l'enseignement concentrique au profit de la méthode progressive et de l'adéquation de l'enseignement à l'âge de l'élève, ils peuvent être considérés comme l'aboutissement de la tâche entreprise par les inspecteurs depuis 1880.

Les IP forment un corps, mais un corps non uniforme. Leurs ouvrages diffèrent d'un inspecteur à l'autre et se distinguent parfois fortement des ouvrages de références, préférant au « patriotisme guerrier » une version plus institutionnelle, à « l'histoire bataille », une histoire plus proche des peuples et des civilisations. L'auteur démontre ainsi de manière convaincante la dualité du personnage de l'IP, serviteur à la fois dévoué des ambitions éducatives républicaines, et souvent capable d'une forte indépendance d'esprit<sup>12</sup>.

Compte-rendu de Julien Mary  
Doctorant en Histoire – Montpellier III

---

<sup>11</sup> Une histoire avec moins de détails et une chronologie simplifiée ; une instruction civique axée principalement sur les idées de justice et de solidarité ; une morale plus concrète et quotidienne dont l'objectif principal est la formation des consciences individuelles.

<sup>12</sup> Notons que l'auteur ne peut se garder de manifester une certaine admiration pour les inspecteurs primaires, certaines phrases confinant parfois même à l'éloge.